23

Officiers de Santé

A Paris le 19. Janvier 1793 an 2e. de la République française

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C N

Le Ministre de la Marine à l'Academie de Chirurgie à Paris

Les armements projettés, Citoyens, éxigeant que je prenne des mésures pour procurer à la Marine des Chirurgiens auxiliaires, en état de remplir les fonctions auxquélles ils seront appellés, j'ai pensé que personne n'était plus en état, que l'academie de Chirurgie, de juger du Mérite et de la Capacité de chacun de ceux qui se présenteront, soit pour les grades de Majors, seconds et Aydes. Je la prie en conséquence de vouloir bien se charger de leur examen et d'en former une Liste, persuadé qu'elle ne se refusera

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 8 d. 1 n° 4

par a concourir de tous ses moyens à la
prospérité des armées de la République,
en procurant à ses déffenseurs des
Chirurgiens en Etat de leur donner les
Soulagemens dont ils pourront avoir besoin,
et j'espère qu'elle voudra bien me faire
Connoître promptement sa détermination.

Monge

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE